

La supervision en France : Origine - Développement - Situation de nos jours¹

Cet article décrit l'origine et le développement de la supervision en France, ainsi que la fonction qu'elle remplit pour les différents professionnels qui dans des champs divers fournissent des services axés sur les besoins des personnes. Est décrite également la manière dont les programmes de formation et les prestataires (les superviseurs) sont organisés de nos jours. Cette information est d'importance pour les superviseurs en exercice, pour ceux qui sont en formation, ainsi que ceux qui envisagent de se former. Mais aussi pour ceux qui voudraient simplement en savoir plus sur le sujet.

Bien qu'en France les publications sur la supervision se multiplient ces dernières années, il n'est pas facile de disposer d'une image aussi complète que possible de la situation car les sources pertinentes sont dispersées et fragmentées. C'est en tout cas l'expérience de l'auteur (néerlandais) de cet article. Celui-ci s'intéresse, d'un point de vue comparatif et international, à la façon dont la supervision s'est développée en France et à sa situation actuelle. La description qui suit présente, depuis une observation de l'extérieur, le résultat provisoire de ses recherches sur les tendances dans ce domaine.

- ✓ **La section 1.** Décrit comment la supervision en France, comme une méthode d'accompagnement spécifique pour la formation et le développement de l'expertise de prestataires professionnels de services axé sur les personnes, a été initiée, quels acteurs ont joué un rôle important, et comment cela s'est développé pendant la période de 1950-1975. Aussi, cette section contient une vue d'ensemble des publications qui ont paru et ont été utilisées sur la période.
- ✓ **La section 2** expose après cette période de croissance le déclin qui a eu lieu dès le début des années 80 du siècle dernier et les facteurs qui y ont contribué. Cependant, au début du siècle en cours cette chute a alterné avec un intérêt renouvelé.
- ✓ **La section 3** précise la fonction et le concept de la supervision de nos jours, et esquisse les différences avec quelques dispositifs voisins.
- ✓ **La section 4** présente la situation de nos jours, en l'illustrant avec quelques exemples des façons dont les formations pour superviseurs s'organisent sous différentes formes.
- ✓ **La section 5** offre, enfin, un aperçu de l'organisation des superviseurs en associations des superviseurs établies dans les champs des services professionnels et sociaux.

1. Le développement historique

1.1 L'introduction de la supervision était liée à celle du « case-work »

Comme dans d'autres pays d'Europe occidentale, les premières étapes de la supervision en France ont conduit à l'introduction du « case-work » - traduit en Français comme « *travail de cas* » en tant que « *travail social individualisé* » ou « *aide psychosociale individualisée* » (Bouquet 1999b) - après la fin de la Seconde Guerre mondiale, à partir de 1945.²

1.2 Rôle du Programme d'administration des secours et de réadaptation des Nations Unies (UNRRA)

Après la Seconde Guerre mondiale, pour développer la société dans les pays d'Europe occidentale, il était possible à nouveau de regarder ailleurs dans le monde, ceci avec l'aide d'experts extérieurs. Dans le cadre de la reconstruction, le travail social dans ces pays a été aidé dans ses besoins de développement par Marguerite Pohek (1904-1990)³.

A l'occasion du Programme d'administration des secours et de réadaptation des Nations Unies (UNRRA) elle a mis en place un programme d'échange européen pour les travailleurs sociaux qui a permis à 60 tra-

¹ L'auteur remercie Manuel Aguila (éditeur du Portail de l'Analyse des pratiques) pour son adaptation éditoriale du texte.

² De Beukelaar (1961) décrit l'évolution de l'étude de cas et de la supervision en Belgique et en France au cours de la période 1950-1960.

³ Elle était employée en 1947 comme « Conseillère du Bien-être social des Nations Unies pour le gouvernement autrichien » et ensuite de 1950 à 1953 comme Chef-adjoint de la Division sociale des Nations Unies en Europe à Genève. Pour son rôle et influence, voir Hess et al. 1954 ; Cheminée 1999, p. 9. Voir aussi Pohek 1970.

vailleurs sociaux et à du personnel des corps enseignants, représentants de 13 pays européens, de participer aux séminaires internationaux (en langue anglaise) de travail social.⁴

De ce fait, Marguerite Pohek a eu une influence décisive sur le développement du «travail de cas» et de son apprentissage. Elle a également exercé son expertise dans le domaine de la supervision par l'organisation de séminaires (« Seminar on Teaching and Supervision of Social Casework in Europe »)⁵ à Vienne (Autriche 1950), Woudschoten (Pays-Bas 1951)⁶, Keuruu (Finlande 1952), Dobbiaco (Italie 1953), et de Leicester (Grande-Bretagne 1954).

Pour l'Europe en général et pour chacun de pays européens, elle a déterminé les modalités d'adaptation de la méthode et a favorisé une large diffusion du « Casework approach » avant de procéder à l'étude systématique des techniques et des méthodes de « supervision », avec de petits groupes de travailleurs sociaux qui devaient essayer.⁷ Pour cette mission, elle a utilisé comme formateurs et « supervisors » son réseau d'amis des États-Unis et du Canada, par exemple Mme Amy Gordon Hamilton (1892-1967), Florence Hollis (1907-1987), Rosemary Reynolds (1906-1980), Katherine A. Kendall (1910-2010), Cora Kasius (1897-1984) et en Grande-Bretagne Eileen Younghusband (1902-1981).⁸

Les principes de base de la supervision

Dans le séminaire de démarrage à Vienne, Cora Kasius a présenté les principes de base de la supervision: « la supervision est un processus d'enseignement. Le superviseur est un enseignant sur le terrain; son travail consiste à créer un cadre de sécurité dans lequel l'étudiant peut travailler; (...) Le superviseur doit aider l'élève à reconnaître son attitude envers lui-même. » (Corgiat 1954, p. 76). Cela a jeté les bases de la supervision sous sa forme actuelle.

1.3 Apprentissage du « travail de cas » et de la supervision aux États-Unis

En plus des séminaires offerts par les Nations Unies, le cadre du Plan Marshall⁹ a rendu aux travailleurs sociaux la possibilité pour d'apprendre le travail de cas aux États-Unis¹⁰, où cette méthode était développée et était établie dans l'enseignement des travailleurs sociaux et dans les institutions de service social. Avec l'aide de l'Association France-Atlantique, ils ont été un total de 37 assistants sociaux à réaliser des visites d'études aux États-Unis entre 1948 et 1961, et le même nombre de « social worker » (travailleurs sociaux) des USA sont venus en France.¹¹

o Jean Ughetto (1923-2010)

L'un d'eux était Jean Ughetto (1923-2010). Avec une bourse des échanges Fulbright¹², il se formait déjà en 1950 dans un programme universitaire en travail social (le « case-work », le « group work » et la « supervision ») offert par le « New York School of social Work ».

Âgé de 26 ans, il s'était occupé de la rééducation d'enfants délinquants dans une institution de Lyon. Il a préconisé le développement en France du « travail de cas », du « travail en groupe » et de la « supervision » en France. Inspiré par le caractère scientifique du travail social aux États-Unis, il propose bientôt aux édu-

⁴ a. Milhaud 1954, p. 5. b. La langue anglaise fait une difficulté par beaucoup des participants. Mais comme Cheminée (1999, p. 9) décrit : « Miss Pohek (...) parlait lentement, clairement, simplement avec une physionomie très expressive. Avec beaucoup de conviction aussi. »

⁵ Le nom officiel pour les trois premiers séminaires était « United Nations Seminar: On the teaching and supervision of Social Casework in Europe. (De Beukelaere 1961, p. 10). Aussi référé comme « International Casework Seminars ».

⁶ Lucie Cheminée (1999), un des cinq participants français à le séminaire dans les Pays-Bas, a décrit son expérience comme: « En entendant les discussions de cas et l'enseignement qui nous était donné, je revivais les sentiments, les difficultés, les échecs, les réussites que j'avais rencontrés dans le service social, mais sous un autre éclairage, et voilà que j'entrevois soudain des explications. Rétrospectivement, je comprenais tel ou tel comportement, ceux des clients, mais aussi les miens (...) Et pour moi, qui venais d'arriver dans une école en découvrant une technique de travail, j'entrevois en même temps une méthode d'enseignement. » (p. 11).

⁷ Milhaud 1954, p. 8-9 ; Gloyne 1954 ; Cheminée 1999, p. 9-11.

⁸ Cora Kasius a décrit ses vues et impressions dans Kasius 1951. Hollis (1952) et Reynolds (1952) ont publié leurs présentations à la conférence dans les Pays-Bas ; Kendall (1953) et Younghusband (Smith & Younghusband 1953) leurs présentations à la conférence en Finlande. Aussi Hamilton (1953) a décrit le développement de ce mouvement.

⁹ Bossuat 1986.

¹⁰ Milhaud 1954, p. 8.

¹¹ Boudard 1999, p. 33 ; Boussion 2007, p. 298.

¹² Program initié par le sénateur américain Fulbright pour la promotion des échanges culturels et éducatifs quels pouvaient contribuer à asseoir plus durablement la paix après le désastre de la guerre, mais aussi à enraceriner la présence des idées intellectuelles, scientifique et de formation de l'États-Unis en Europe.

cateurs de se doter d'une méthodologie instaurant des « groupes d'étude et de recherches ». ¹³ Dans le cadre du « Séminaire de Perfectionnement pour Éducateurs Spécialisés (SPES) » ¹⁴, il institue une telle réflexion sur les pratiques en éducation spécialisée, quelle en est la première réalisation d'une supervision en région parisienne en 1960. ¹⁵

○ *Myriam David (1917-2004)* ¹⁶

Elle aussi reçoit une bourse, et fait des études à Baltimore et Boston, où elle avait suivi une formation psychiatre psychanalytique.

De retour à Paris, au début des années 1950 elle s'attache surtout à superviser des équipes en souffrance dans un hôpital des enfants. ¹⁷ C'est ainsi qu'elle commence à s'intéresser à enseigner le « case-work » sous le titre « aide psychosociale » (1959) auprès des assistantes de service social. Elle avait connu cette approche avec son fondateur théorique, Mary Richmond ¹⁸ (1861-1928) (« le génie de la supervision ») aux États-Unis.

Entre 1950 et 1960 elle supervisa des assistantes de service social dans différentes écoles et dans des formations post-diplôme organisées par la SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français) ainsi qu'à l'UNCAF (Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales) ¹⁹. Son insistance sur l'utilisation de la supervision individuelle, comme partie intégrante de l'enseignement, était à l'époque très novatrice. Selon ses propres mots ²⁰: « C'est en effet au cours de la discussion de ses propres cas avec un superviseur que l'assistante peut être aidée pour dépasser les barrages qu'elle rencontre dans sa compréhension à analyser les motifs de ses comportements, à en découvrir la valeur pour le client et à exprimer et discuter les difficultés intérieures qu'elle rencontre dans l'application de la méthode. »

1.4 Initiatives propres en France

Bientôt des initiatives propres ont été développées en France, comme l'indique les exemples ci-dessous.

Introduction de case-work et de la supervision

Comme effet de l'expression de leur enthousiasme de leurs expériences au séminaire Européen aux Pays-Bas (cf. note 6) d'octobre 1951 Lucie Cheminée et deux autres participants ont été invitées par l'Association « Île-de-France » et « Hors Région » pour faire le compte rendu de leurs expériences devant un auditoire de 60 personnes. Un des résultats de cette présentation a été qu'en janvier 1952 fut constitué un petit groupe de 10 assistantes sociales (qui, pendant 3 ans ½, se réunit chez Myriam David, à raison d'une séance tous les 15 jours) pour étudier les cas fournis par des membres du groupe. (Cheminée 1999, p. 12).

Autres initiatives d'introduction de la supervision

Ce mouvement fait tache d'huile au cours des années 1952-1960. L'UNCAF (Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales), l'École nationale de la santé, École de Service Social à Lille ainsi que SNCF, les organisations professionnelles comme l'ANAS (Association Nationale des Assistantes Sociales) ²¹ et l'UCSS (Union Catholique des Services Sociaux) ²² comme les services sociaux juifs introduisent plus ou moins la supervision dans leurs programmes en utilisant des formatrices américaines et canadiennes pour accélérer

¹³ Boussion 2015 ; Ughetto 1953.

¹⁴ C'était Serge Ginger (1928-2011) qui a commencé cette Séminaire en 1959. Il s'agissait du premier groupe de supervision pour les animateurs de jeunesse spécialisés, à laquelle, entre autres, ont participé : Jacques Salomé, Jean Ughetto, Guy Dréano, Maurice Capul. (Ginger & Ginger 2012, p. xvi).

¹⁵ Boussion 2007, 297-298; Boussion 2015, p. 64.

¹⁶ Sources utilisées : David 1959 ; Gabel 2006 ; Golse 2005 ; Cartier, 2013.

¹⁷ La PMI, Protection Maternelle et Infantile.

¹⁸ a. Richmond 1926.

b. Richmond n'était pas la fondatrice de 'case-work', qui avait déjà émergé à la fin du 19ème siècle, mais la première qui a conceptualisé leur méthodologie à la base d'une description des cas de son practice. La première publication de base sur supervision, est publiée par Robinson (1936). Ce livre était le fondement pour l'introduction de la supervision en France, comme aussi en autres pays de l'Europe, et à son tour la base de la supervision aujourd'hui.

¹⁹ Cheminée 1999, p. 15.

²⁰ David 1957, cité en Gabel 2006, p. 165.

²¹ Cassegrain 1999.

²² Collantier 1999.

l'enseignement du « casework » et la supervision pour traiter la pratique de celui-ci (Cf. Cheminée 1999, pp. 13-16 ; De Beukelaere 1961, pp. 19-23; p. 52)

En outre, en 1967, la supervision de l'éducateur spécialisé est initiée par Jacques Salomé.²³ Mais en 1968 le mot n'est plus utilisé et est remplacé par « entretien ». Il est notable que la supervision dans l'éducation spécialisée a un sens différent de celui du service social. Il s'agit en réalité d'une supervision du type psychopédagogique pratiquée dans les écoles et dans les services, la supervision étant uniquement faite par des psychologues ou des psychiatres. (Bouquet, 1999a).

Initiatives de formations de superviseurs pédagogiques pour les stagiaires d'écoles de travail social

Déjà, en 1955, quelques écoles et organismes de travail social mettent en place une préparation à la supervision, d'une durée de 3 ans, pour ceux qui avaient déjà suivi la formation au case-work. C'était un cours avancé pour former des « superviseurs pédagogiques » qui dans les institutions pourraient superviser des étudiants ou travailleurs sociaux en formation complémentaire, et aussi pour entraîner des formateurs qui pourraient compléter et remplacer les formateurs de l'étranger. Le programme comprenait un approfondissement des connaissances, un enseignement de la supervision (théorie, méthodologie, différents modèles), une pratique de superviseur auprès d'assistantes sociales en formation au case-work, et en plus le contrôle individuel en groupe de supervision fonctionnant comme supervision des superviseurs, autrement dit un « superviseur de supervision ». (Bouquet 1999a; De Beukelaere 1961, p. 60).²⁴

Outre cela, des projets ont aussi été initiés pour des superviseurs de service dans les organisations. (Brown de Colstoun 1976, p. 22). Il y avait un besoin évident de supervision pour mener à bien le case-work. Il est apparu clairement qu'elle devait être adaptée aux spécificités de la fonction pour laquelle elle était utilisée, à la nature du travail et au contexte de l'organisation.

○ *L'École Paul Baerwald*²⁵

Initié par le « American Jewish Joint Distribution Committee », « l'École de service social Paul Baerwald » (1949-1953) ouvrait ses portes en 1949 au château de la Maye à Versailles. Elle offrait une formation « à l'américaine » où des travailleurs sociaux pourraient se professionnaliser. Le programme mettait l'accent sur la théorie du « case-work » et à la fois sur leur pratique, cela au moyen d'une méthode d'enseignement « sur le terrain » dite « supervision », qui était un élément essentiel de la formation américaine en travail social. Le corps enseignant venait essentiellement des universités des États-Unis. Formateurs: Fred Ziegellaub (1907-1973), Shirley C. Hellenbrand (1920) , Fr(i)eda Goldsmith, Edith S(c)hulhofer (1900-2001), Janet Siebold et Elizabeth ('Libby') Meyer.

Dès 1949 un certain nombre d'étudiants de cette l'école travaillent comme stagiaires entre autres dans le service social de OJASOR, une des œuvres sociales du Comité juif d'action sociale et de reconstruction, pour y introduire le case-work. Pour se faire ils étaient supervisés par les « supervisors » de l'École.

Parce que ceci y avait une manière d'enseignement tout à fait innovante, cela a conduit, en mars 1952, à un détachement d'un des enseignants de l'école (Frieda Goldsmith) pour donner une première sensibilisation au case-work, sous forme de douze séances hebdomadaires aux cadres sociaux des institutions juives. Le succès en fut tel qu'une seconde session de dix-huit séances fut organisée en janvier 1953.

Les cadres sociaux, très sensibilisés par ces sessions dont ils avaient bénéficié et par les contacts étroits établis avec les « supervisors » de l'École, émirent le vœu d'être formés eux-mêmes en cours d'emploi comme superviseurs. C'est ainsi que, de 1953 à 1956, une dizaine d'entre eux purent bénéficier de trois années de cette formation.²⁶ C'était une formation, qui consistait en partie en la supervision des propres « cas » des participants de case-work, et en partie en un apprentissage de la méthode de la supervision.

○ *l'UNCAF (Union Nationale des Caisses d'Allocations Familiales)*

En automne 1953, c'est à Myriam David que fut confiée par cette organisation la mise en œuvre d'un cours de formation de case-work et de psychologie dynamique, au rythme bimensuel, comprenant en partie des supervisions individuelles. Après ce cours 8 participants continuèrent avec un cours de supervision ou ils

²³ Voir Salomé 1972.

²⁴ De Beukelaere (1961, p. 57) mentionne que ce n'est qu'en 1959-1960 un "cours de supervision" a commencé à deux écoles comme une troisième année de cette formation pour 12 respectivement 6 participants sélectionnées, avec comme enseignants Mlle. Frieda Goldsmith et Mme. Vainsot (des États-Unis), et Mlle. Richardson (de Grande-Bretagne).

²⁵ Sources utilisées : Salomon 1999a ; Hobson Faure 2012, pp. 44-54. Pour une description extensive, voir Hobson Faure (2013) Chapitre 16.

²⁶ L'École fermait en 1953 pour s'installer à l'Université de Jérusalem, où elle devait constituer les fondements de l'enseignement du travail social en Israël.

ont supervisé les participants dans le second cours de Case-Work commencé en 1955 comme apprentis superviseurs. (Cheminée 1999 p. 15).

Vers 1967-1968 la longueur de ces formations en cours d'emploi était de trois ans de formation de base et en plus de quatre ans de formation à la supervision. Cet institut délivrait un diplôme de superviseur reconnu par la convention collective des organismes de Sécurité sociale. (Perles 1976, pp. 2-4). Cette formation à la supervision fut homologuée comme équivalente au diplôme supérieur en travail social (DSTS) au moment de la création de ce dernier en 1978.²⁷

- *l'Institut l'ETSUP (École Supérieure de Travail Social)*

En tant que descendante du case-work, apparaissait déjà en 1956 à Paris un cours de formation pour des superviseurs (« formation de superviseur-analysateur de pratiques») à l'Institut l'ETSUP, l'une des plus anciennes écoles de travail social français, pour former des analystes de pratiques professionnelles légitimes et fiables au sein même du travail social. Depuis ce temps là, cet institut a réalisé cette formation en continu.

- *Autres formations de superviseur*

Brown de Colstoun (1976) raconte qu'elle était aussi « responsable d'une formation de superviseurs à Bordeaux ». De Beukelaar (1961, p. 57) constate que dans les années académiques 1959-1960, deux écoles en France (Paris et Lille) ont ajouté une troisième année de « cours de supervision ».²⁸

Formation des superviseurs pour les organisations²⁹

- *SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français)*

Après la SNCF en 1955 a organisé un cours pour ses assistants sociaux, dirigé par le Dr David³⁰, le « Bureau d'études des questions sociales » de cette organisation débutait en 1961, un cours de formation de superviseur dans les organisations (« superviseur du service ») pour former certains de ses travailleurs sociaux et ceux d'autres services en tant que superviseurs.

Dans une version ultérieure de ce cours (1979), d'une durée d'environ 900 heures, nous voyons, en plus d'apprendre à superviser, une attention pour la connaissance humaine et la psychopathologie, ainsi que pour une sensibilisation aux développements actuels dans le domaine des organisations. La sociologie organisationnelle était une composante du programme. Cette évolution a conduit à la « supervision d'équipe », dans laquelle l'analyse de la manière dont le travail est effectué, ce qu'il requiert et comment il pourrait être amélioré (« analyse des pratiques »), et une analyse du contexte organisationnel (« analyse institutionnelle ») jouent également un rôle. A la fin, les participants à cette formation menaient un projet (« une étude clinique ») et une recherche pratique (« recherche d'action ») au sein d'une organisation, en coopération avec un certain nombre de praticiens, visant à développer davantage la pratique quotidienne de l'exécution et la coopération souhaitée.

L'esquisse d'une formation considérée comme souhaitable

Déjà en 1964 est décrit une proposition pour la formation des superviseurs en case-work (Cassirer & David 1964) et en 1973 pour la formation de superviseur de service social à la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) (CNAF 1973). Trois ans plus tard, en 1976, le schéma de la formation souhaitable pour les superviseurs a été présenté par Brown de Colstoun (1976, pp. 23-26) : environ de 900 à 1.000 heures de formation (après une formation complémentaire d'environ 300 à 400 heures), dont 263 heures pour la pratique de la supervision et la méthodologie de la supervision (théorie et discussions). Le superviseur en formation est lui-même supervisé au regard de la supervision qu'il exerce, ceci en groupe pendant deux ans puis individuellement la dernière année. La transition vers le rôle de superviseur était perçue comme un processus de profonde transformation nécessitant du temps et exigeant un changement non seulement de soi-même mais aussi dans le traitement des relations aux autres personnes.

²⁷ Leplay 2017.

²⁸ Pour cela douze participants ont été sélectionnés dans une école et dans la deuxième école six. La direction de ce cours était dans les mains de Mlle Freda Goldsmith assistée par Mlle Richardson (de La Grande-Bretagne) et Mme Vainsot (des États-Unis). (De Beukelaar 1961, p. 57).

²⁹ Sources utilisés: Brown de Colstoun 1976, pp. 22-23; Guessard & Dulau 1999; Charrier & Feller 2006.

³⁰ Cheminée 1999, p. 15.

L'esquisse des fonctions de superviseur : le superviseur-formateur pédagogique et le superviseur d'une organisation

○ *Le superviseur d'une organisation*

Déjà en 1972 la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales) publiait un profil de la fonction de superviseur dans les services sociaux (CNAF 1972) et en 1974 un autre profil était décrit dans un journal de travail social (Techniques). Peu après, en 1976, Brown de Colstoun (1976, pp. 22-23) a présenté une esquisse des fonctions et des statuts du « superviseur ». Cette auteure a souligné que la « supervision » est souvent définie comme un acte pédagogique intégré aux programmes de formation qui entraînent ses participants à 'être en contact avec d'autres personnes afin de les accompagner dans leurs problèmes sociaux. Basé sur l'hypothèse que ces problèmes sont souvent conflictuels, il est mis en place une instance pédagogique qui - par le fait de pouvoir parler de la situation vécue avec un formateur-superviseur – permet, en premier lieu, un regard sur les résonances et les implications personnelles suscitées par la rencontre avec les problèmes des autres, et deuxièmement offre une prise de recul par rapport à cette résonance.

Ce sont là les conditions pour développer une capacité d'objectivité et de disponibilité, que le travail social définit comme le « savoir-être » indispensable autant que le « savoir-faire ». L'auteure constate que les noms de cette activité varient : « contrôle » chez les uns, « conseil pédagogique » chez les autres, « supervision » chez les assistantes sociales et les conseillères conjugales. Et aussi que cette activité varie selon la forme : individuelle ou en petits groupes et, selon le fond, on « supervise » aussi bien une action collective, individuelle, éducative, sociale.

○ *Le superviseur-formateur pédagogique*

La supervision pédagogique est réalisée comme une part d'un programme de formation (avancé). C'est pourquoi le superviseur a ainsi conscience de poursuivre des objectifs de formation dans la perspective du développement des compétences essentielles pour fonctionner dans la pratique conformément aux exigences et aspirations souhaitées par la profession.

Le superviseur d'une organisation ou de l'institution, au contraire, a un rôle double (de superviseur et d'encadrement) et doit remplir à la fois une fonction éducative et institutionnelle, visant à structurer et à faire fonctionner les services au mieux, ainsi qu'à apporter un soutien aux professionnels. Tout cela vise à accroître leur autonomie professionnelle et à développer leur capacité professionnelle.

1.5 Publications utilisées et publiées durant cette période

Les publications disponibles dans cette période donnent une illustration du développement durant ces années. Dans la phase d'introduction, ce sont les traductions des publications américaines qui offrent les orientations théoriques et les cas pratiques. Mais rapidement sont apparus des publications françaises originales. Au début, le cadre de travail social était prédominant sur celui de la supervision, mais au fil des années la théorie et des cas pratiques de la supervision sont devenus plus évidents.

Publications des États-Unis venues en France

Déjà dans les années cinquante des publications des États-Unis étaient traduites et disponibles en France. Ici peuvent être mentionnés : Austin 1953; Slear 1954; Garrett 1954.

Publications d'origine française (1953 - 1985)

À partir de 1953 - quelques années après l'introduction du «social case-work» et de la supervision arrivée avec - les premières publications d'origine française sur la supervision sont apparues. Elles illustrent comment le développement a eu lieu dans le cadre du travail social, à partir du début des années cinquante, et dans le champ de la psychothérapie depuis des années quatre-vingt. Elles incluent, rangés selon l'année d'apparition : De Bray & Tuerlinckx 1953 ; De Bray 1956; Cheminée 1999; Union Catholique Internationale 1962; Brown De Colstoun et al. 1969; CNAF 1972; Salomé 1972; Mentonnex 1972; Feller 1973; CNAF 1973; Du Ranquet 1973, 1976a, 1976b; Techniques d'action sociale 1974; Cain (1975); Brown de Colstoun 1976; Uleyn 1976; Uleyn 1977; Thomasset 1978; Friedrich Ebert Foundation 1978; Mallet 1978; Revue 1981; Bou-dot 1982; Fedida 1983; Quinodoz 1983; Montgrain et al. 1983; Costoulas 1984; Comité de liaison 1985.

1.6 La supervision dans le domaine de la psychothérapie

Sauf dans les professions des services sociaux et de la santé, au cours des dernières décennies décrit ci-dessus, la supervision a également eu lieu dans le secteur de la psychothérapie.

Si l'on feuillette la liste des publications parues en France telle qu'elle est présentée dans le paragraphe précédent, on se rendra compte que durant ces décennies il y avait principalement des publications dans le domaine social (26 entre 1953 et 1985), et seulement 5 publications sur la supervision dans le domaine de la psychothérapie, à savoir Cain 1975 ; Fedida 1983 ; Montgrain et al. 1983 ; Quinodoz 1983 ; Costoulas 1984. Relativement récente, dans ce domaine la méthode de la supervision est abordée de manière exhaustive par des publications de Delourme & Marc (2007) et de Devienne (2010). Cela montre que dans ce secteur la signification et la réflexion sur la méthode de supervision a eu lieu plus tard que dans les domaines de service social et de la santé, notamment dès 1975.

1.7 L'origine de la supervision premièrement dans le « social work » américain et ensuite dans la tradition de la psychanalyse

Les descriptions qui esquissent l'origine de la supervision mentionnent deux traditions: d'un part le travail social, de l'autre part la psychanalyse. Des publications du domaine de la psychothérapie déclarent souvent que la supervision a son origine dans la psychanalyse. Mais décrit comme ça, ils ignorent les faits historiques qui montrent que le travail social a été inventé et professionnalisé avant la supervision, comme expliqué ci-dessous.

○ Sources dans la tradition de la psychanalyse

Des publications françaises sur la supervision de la psychothérapie (par exemple Delourme & Marc 2007; Halbout 2010, p.17) déclarent que la supervision a été inventée par Sigmund Freud en effectuant cela à sa soi-disant « réunions de mercredi ». ³¹ Toutefois, ceci n'était en fait qu'une réunion d'échange des cas cliniques de leurs analysants.

Ce fut, en fait, Max Eitington qui en 1920 introduit le « Kontrollanalyse » (l'analyse de contrôle) dans sa polyclinique de Berlin, comme sa surveillance des débutants. (Vivès 2010, pp. 27-28). En 1925 le Congrès de l'API (Association Psychanalytique Internationale) en Bad-Homburg (Allemagne) ³² l'instaure, avec des caractéristiques telles qu'une certaine fréquence (hebdomadaire) et une durée (deux ans), comme partie obligatoire de la formation psychanalytique. ³³

Ce fut autour de 1968 que le secteur de la psychothérapie en France a adopté l'expression « supervision » au lieu cette analyse de contrôle. (Nimier 2008, p. 18). Et bien que les termes supervision et contrôle semblent avoir une certaine similarité, la fonction d'analyse de contrôle est clairement de vérifier si ce qui est mis en pratique par le débutant en psychanalyse est conforme aux principes psychanalytiques.

Dans ce domaine le groupe de Balint est mentionné également comme source de la supervision (Delourme & Marc 2011, p. 19 ; Le Dain 2006 ; Rouzel 2015.) Michael Balint ³⁴ (psychanalyste de la descente hongroise, exilé en Grande-Bretagne en 1939, où il devint collaborateur de la Clinique Tavistock à Londres) a développé une pratique des groupes de 6 à 10 médecins de famille qui se rencontraient régulièrement, et devaient être connus après sous le nom de « groupes Balint ». Dans sa forme originale le psychanalyste, qui focalise sur un cas pratique présenté par l'un des participants (le présentateur) et maintient les relations dans le groupe, soutient le processus associatif des autres participants et en enfin propose ses interprétations préférentielles. Les effets possibles étant : le présentateur trouve des façons plus utiles d'interagir avec ses patients ; les participants apprendront à voir le cas sous plusieurs angles (clinicien, patient, relation). Tout cela avec le but d'améliorer la capacité des médecins à fournir des soins centrés sur la relation et à composer activement avec la relation en comprenant mieux comment ils sont touchés par le contenu émotionnel des soins qu'ils dispensent à certains patients. Très tôt, ce dispositif a été étendu à d'autres métiers dans le domaine social et éducatif, de la santé, de l'éducation spécialisée, ou de l'enseignement.

³¹ Voir De Mijolla 1989.

³² Max Eitington (1881-1943). Cf. sur cet thème aussi Watkins 2013.

³³ Pour le rôle essentiel d'analyse de contrôle dans la formation de psychanalyse, voir Lévy 2009. Dans nos jours l'Association Française de Psychanalyse et de Psychothérapie Analytique offre une supervision sur la base de sa propre tradition.

³⁴ Pour la description originale de sa méthode, nombre de participants, rythme des séances, formation et rôle du leader, animation du groupe, etc. voir Balint 1957.

○ Sources dans la tradition du travail social

Pour l'origine de la supervision est le travail social une source plus ancienne que la psychanalyse. Cela existait déjà aux États-Unis des années 1880 où la supervision était introduite dans des institutions de charité. Là aussi, à partir du début du 20^e siècle, le travail social a commencé à théoriser la supervision et à l'appliquer comme un dispositif méthodique indépendant pour l'enseignement et la formation permanente des travailleurs sociaux professionnels. Une première publication exploratoire sur ce sujet est paru en 1903, dans laquelle la supervision a été interprétée comme un «travail éducatif» (« educational work ») faisant appel aux «enseignements de l'expérience» (« teachings of experience » (Bracket, 1903, p. 212). Un peu plus de trente ans plus tard, en 1936, la première publication de base sur la supervision est publiée par Virginia Robinson (1936). Treize ans plus tard cette auteure a affirmé que la supervision était un processus avec une caractéristique propre (« a process in its own right », Robinson 1949, p. 33).

Là aussi, dès 1911, la première formation courte de superviseurs eut lieu (Kadushin & Harkness, 2014, p. 10) et environ vingt ans plus tard, en 1934-35, les premières activités de formations régulières des superviseurs furent mises en place: au « Penn School of social work » (l'école de travail social de l'université Pennsylvanie), et peu de temps après, au « Smith College of Social Work » (Columbia University New York) - (Robinson 1949, p. 34). Cette tradition constitue le fondement de l'introduction de la supervision en France après la seconde guerre, comme aussi dans d'autres pays d'Europe, et à son tour la base de la supervision aujourd'hui.

À cet égard, nous devons également réaliser que la première publication sur la supervision pour le champ de la psychothérapie (Ekstein & Wallerstein 1958) indique qu'aux États-Unis la supervision a son origine dans la formation d'assistants sociaux (p. VII). En outre, ces auteurs décrivent la supervision comme une méthode d'apprentissage, et ils soulignent que la formation pour la psychothérapie est réalisée par et non sous la supervision (p. VII-IX).

Néanmoins, il y doit être reconnu que la psychanalyse a eu certainement une influence dans le développement de la supervision, bien qu'elle n'ait influencé la théorie du travail social qu'à partir des années vingt du siècle passé. (Alexander 1972).³⁵

2. Croissance - Déclin - Intérêt renouvelé

En raison de sa focalisation sur les actions et comportements dans la pratique concrète des supervisés (prestataires de services aux personnes ayant des problèmes ou des besoins de développement) et sur l'intégration des connaissances pratiques dans l'expertise, au fil des ans la supervision a joué un rôle important dans toutes sortes de formations et organisations et ce pour des professions différentes. Parallèlement, le besoin de superviseurs bien formés a augmenté.

Ce développement a stagné à la fin des années 70 et au début des années 80 du siècle dernier. A cette époque l'intérêt pour la supervision a décliné parce que les praticiens de la relation se considéraient comme suffisamment compétents. Cependant, l'augmentation de la charge de travail et des normes de qualité ainsi que le besoin d'une réflexion sur l'utilité et l'efficacité de leur travail menaient, depuis le début de siècle en cours, à une augmentation de l'intérêt pour la supervision comme un lieu de réflexion et d'élaboration d'une compétence essentielle. C'est ce qui ressort clairement des publications (par exemple Allione 2005 ; Fablet 2008, 2012 ; Rouzel 2007 ; Lamy et Moral 2014), des sites internet et des activités principalement dans le domaine social, les soins psychologiques (domaine médico-social), mais aussi dans des entreprises. (Loubat 2000 ; De Backer 2002).

Cette augmentation d'intérêt pour la supervision est liée aux développements des activités dans le domaine de la gestion des ressources humaines telles que: « Formations en situation de travail »; « Pratique professionnelle »; « Retour réflexif sur la pratique dans le cadre de l'organisation apprenante » ; « Formatrice d'organisation »; « Formations internes »; et « contrôle de la pratique ». Depuis plusieurs années, la supervision a également pris de l'importance pour la formation et le perfectionnement des coachs (Qualid, 2007 ; Darmouni & Hadjadj 2010 ; Lamy & Moral, 2014).

³⁵ a. Bouquet (1999, p. 20) déclare que Richmond (1922) ne fait pas de référence à la psychanalyse. Et qu'ils sont des certains qui estiment que le social case-work de 1930 à 1940 a été peu marqué par la psychanalyse, d'autres au contraire montrent qu'il a été assez influencé. En particulier l'école diagnostique et l'école fonctionnelle (s'inspirant d'Otto Rank) ont pris certains aspects de la psychanalyse et notamment l'importance donnée à l'écoute et la non-intervention.

b. Pour la naissance et développement de la supervision aux Etats-Unis, voir aussi Du Ranquet 1976b.

Le décret gouvernemental

En 2005, un décret gouvernemental (« Décret n° 2005-11 du 6 janvier 2005 ») a déclaré que pour les institutions médico-sociales (maisons d'éducation pour des enfants et adolescents) « la supervision et d'analyse des pratiques » doivent être « menées par des professionnels distincts de ceux qui *appartiennent* à l'équipe thérapeutique ». Cela a stimulé l'intérêt de la supervision dans le cadre du développement de la qualité.

Augmentation des formations à superviseur et création d'associations des superviseurs professionnels

Parallèle à l'augmentation d'intérêt pour la supervision, les superviseurs professionnels ont mis les mains à la pâte pour professionnaliser ce type de service aux professionnelles et aux institutions. Il en a résulté un accroissement des formations de superviseur et à partir de 1999 les superviseurs ont commencé à s'organiser dans des réseaux professionnels. Les superviseurs, organisés dans ces associations, proposent la supervision sous différents angles d'approches et sous différentes formes: supervision individuelle (parfois par télécommunication car il existe de nombreuses régions où n'habitent pas de superviseurs), supervision de groupe, supervision d'équipe.

L'enregistrement des superviseurs et leur profil

Le regain d'intérêt pour la supervision conduisait à la nécessité de l'enregistrement des superviseurs sur la base d'un profil. Quatre de ces profils peuvent être mentionnés.

- Pour les pratiques de supervision collective dans d'organisations du secteur non marchand en Belgique francophone (Wallonie) en 2006 l'APEF (Association paritaire pour l'emploi et la formation asbl) a formulé des tâches et missions de superviseur. Le document³⁶ sert des équipes qui décident de mettre en œuvre une supervision, les superviseurs qui répondent à une demande et les fonds qui y apportent leur soutien. Il contient également une définition de la supervision collective, des acteurs concernés (le commanditaire, le superviseur, l'opérateur et les participants) et une description des missions du superviseur, des repères déontologiques et de la formation.
- En 2009, « L'Association Nationale pour le développement de la Supervision et de la Consultation en Travail Social »³⁷ a élaboré un profil détaillé pour les superviseurs en travail social. Il est connu comme « Référentiel de compétences de superviseurs en travail social » (ASCTS 2009). Il est destiné à donner de la visibilité à cette fonction, reconnue comme essentielle dans le champ du travail social, en France ainsi que dans beaucoup d'autres pays du monde.
- Réalisant que chaque type de supervision disposent de compétences complémentaires, la Fédération des Superviseurs Professionnels (FSP), qui existe depuis 2013, a déterminé « Les compétences spécifiques du superviseur »³⁸ qui puissent être communes aux différents superviseurs : des coaches, des managers, des personnels hospitaliers, travailleurs sociaux et thérapeutes.
- Plus au moins spécifique pour le secteur du coaching, Lamy et Moral (2014) ont décrit dans une centaine de pages, issues de leurs expériences de la formation de supervision des coaches (menée depuis 2010), les compétences d'un superviseur pour coaches telles qu'elles sont formulées par l'EMCC (European Mentoring and Coaching Council). Utilisant presque exclusivement des sources en langue anglaise, ces spécifications sont élaborées sur les aspects méthodiques, l'éthique du superviseur, son comportement et son nécessaire développement.

3. Concept et fonction de la supervision de nos jours

Au cours des dernières décennies, la supervision dans le domaine du travail social s'est étendue à d'autres domaines comme les soins de santé. Bien qu'elle soit présente sous différents noms et avec différentes fonctions (Cf. Rolland 2007), aujourd'hui la supervision est considérée comme une méthode pour la réflexion sur l'activité professionnelle propre et commune, avec pour but de développer les compétences des professionnels de la relation et d'améliorer le travail professionnel dans des champs très variés.³⁹

³⁶ www.apefasbl.org/lapef/actions-et-projets/depliantssupervision.pdf

³⁷ <https://ascts.jimdo.com/contact/>

³⁸ www.professional-supervisors.org/les-competences-specifiques-du-superviseur/

³⁹ Pour une collection de quelques définitions de la supervision voir Rolland 2007a ; Lamy & Moral 2014, p. 12 ; https://idsup.fr/onewebmedia/DefinitionsSupervision_MartineVolle.pdf

Elle est effectuée par des psychiatres, des psychologues, des psychanalystes et aussi par des travailleurs sociaux spécialisés. Il est toujours possible d'exercer sans formation spécifique à la méthodologie et théorie de la supervision. Mais de plus en plus il existe aussi des formations spécialisées et des associations de superviseurs enregistrés. Les « superviseurs » se présentent également comme « intervenants psycho-sociaux ».

Une théorie propre de la supervision, incluant sa méthodologie, est constituée. Elle se compose essentiellement des connaissances acquises lors du développement de la pratique de la supervision, complétées par une sélection appropriée de connaissances acquises dans différents domaines des sciences humaines et sociales. Depuis le début des années 90 du siècle dernier, les idées de Donald Schön (1994) sur le « praticien réfléchissant » ont eu également une influence sur la théorie de supervision.

Termes et affinités différentes

Supervision est un vieux mot français, utilisé au XV^e Siècle dans le sens de contrôleur. C'est vers 1950 qu'est introduit comme terme anglais « supervision », employé dans le langage du service social français pour indiquer une activité d'accompagnement spécifique pour se former au case-work et pour pratiquer cette méthode de travail social. Le terme « superviseur » a été utilisé pour désigner les professionnels qui ont introduit et enseigné le « case-work » en France. (Bouquet, 1999a).

Le terme « supervision » est polysémique et peut avoir des significations différentes. Dans l'utilisation quotidienne du secteur des services humains professionnels il est souvent confondu avec d'autres termes même si leurs fonctions et méthodologie peuvent être très différentes. Au-delà du terme « supervision » on peut trouver, malheureusement pas toujours clairement défini et distingué : « analyse de la pratique(s) (professionnel(s)) », « surveillance clinique », « groupes de parole », « groupes d'expression », « groupes de régulation », « groupes de réflexions », « accompagnement de projet », « analyse institutionnelle », « coaching », « consultation », « audit » et « cartels lacaniennes ». Mais aussi on trouve : « communautés de pratiques », « groupes de réflexion clinique », « groupe d'analyse des situations éducatives ». La fonction de ces activités est indiquée comme « lieux d'élaboration », « aide à l'aide », « accompagnement des accompagnateurs », « construction d'équipe », « régulation d'équipe » et « évaluation ».

Toutes ces activités se centrent sur les (futurs) professionnels en leur offrant de l'assistance pour performer le mieux possible dans leur travail et ont en commun une approche méthodique qui comprend des situations (les cas) que les participants introduisent à partir des expériences de leur propre pratique professionnelles actuelles.

l'Intervision

On trouve comme usages aussi les termes « intervision »⁴⁰, « la supervision en groupes de pairs » et « co-vision ». Ils font référence aux activités au sens de la supervision, mais cela se fait de manière collégiale, c'est à dire sans superviseur. Aussi les soi-disant « groupes de codéveloppement professionnel » (Payette & Champagne 2005 ; Hoffner-Lesure & Delaunay 2011) sont semblables, bien qu'ils sont coachés : quatre à sept participants accompagnés d'un « animateur » en utilisant la structure de base de la « méthode de l'incident critique » (Pigors & Pigors 1961)⁴¹ et stimulant un soutien mutuel dans leurs interactions alors qu'ils focalisent sur leur propre expérience pratique, apprennent à améliorer leur fonctionnement professionnel dans leur pratique.

Une plus grande clarté est souhaitable

Bien que le procédé méthodique de ces activités avec ces noms montre plus ou moins un lien de parenté avec la supervision, il existe également des différences et il peut être souhaitable de faire des distinctions plus nettes. La supervision offre une situation et une méthode par lesquelles un superviseur accompagne un supervisé (ou un groupe de supervisés, ou une équipe) pour fonctionner (mieux) dans sa (leurs) pratique et pour développer des compétences nécessaires, et en outre pour apprendre à réfléchir lui-même sur son comportement et expériences professionnelles pour améliorer par autogestion sa propre performance professionnelle.

⁴⁰ Albert 2007.

⁴¹ Cf. aussi Mucchielli (1969, 1979).

Les caractéristiques spéciales de la supervision

Aujourd'hui, la « supervision » est parfois vue dans le cadre de la parenthèse de l'accompagnement et on peut observer parfois petit à petit un glissement du mot « supervision » vers le mot « accompagnement ». Mais pourquoi ne pas nommer leurs caractéristiques spéciales ?

En général

Le dispositif professionnel de la supervision est en tout cas spécifique aux modalités pratiques. Le processus est choisi en fonction de la problématique apportée par le supervisé concerné. Le superviseur accompagne le supervisé dans la prise de conscience des expériences que ce dernier a vécues dans la mise en œuvre de ses propres activités professionnelles notamment en les réfléchissant, c'est à dire en rapprochant mentalement et repensant ces expériences, rétrospectivement, dans la perspective d'actes désirés par les normes de profession. Cela rend possible le développement des compétences personnelles et méthodologiques nécessaires pour effectuer son travail dans les services professionnels adéquatement.

La supervision peut être réalisée en interne ou à l'extérieur de l'institution où les participants travaillent, et peut être réalisée en relation duelle ou en groupe restreint, sous forme de consultations ponctuelles ou de rencontres fréquentes sur une plus longue durée. Pour la pratique de la supervision dans le champ du travail social les caractéristiques méthodologiques de la supervision sont formulées en profondeur (voir Carrière 2013).⁴²

Le but de la supervision

La supervision vise à la maturation professionnelle des professionnels plus particulièrement sur l'amélioration de la compétence générale de leur fonctionnement dans des situations concrètes de leurs pratiques. Elle facilite, dans une perspective indissociablement personnelle et professionnelle, la clarification de leurs propres représentations de leur pratique, des problématiques qu'ils retrouvent, de leur position professionnelle et institutionnelle, ainsi que de leur fonctionnement et leurs interventions professionnelles pertinentes auprès de personnes qu'ils rencontrent dans leur travail.

Elle est axée sur les supervisé(e)s et leurs relations professionnelles. Ils sont accompagnés dans le processus d'examen de leurs objectifs, leurs priorités, leurs perceptions et leurs pensées, leurs valeurs et leur mode de communication pendant qu'ils fonctionnent dans leurs situations professionnelles, et sont sensibilisés à en être conscient et à les transformer si nécessaire.⁴³

Également la supervision est caractérisée par une démarche éthique d'observation, d'écoute, d'assistance à la réflexion et la problématisation, de repérage, d'établissement de liens, et de recherche du sens des composantes multidimensionnelles interactives des situations revisitées, évaluant l'ensemble de leur complexité dans leurs interdépendances. Par la mise en mots de cette manière de ses propres expériences dans l'exercice de la profession, un processus de transformation des représentations subjectives des réalités en relation avec des savoirs professionnels peut se mettre en œuvre par le supervisé.

La supervision n'efface pas la responsabilité des supervisés. C'est l'inverse même, cela doit conduire le praticien à être responsable du comment il fait son travail et développe des compétences nécessaires pour effectuer le mieux possible son service. Aussi il n'y a pas de standardisation possible de la supervision. Mais il y a des principes méthodologiques qui donnent une orientation au superviseur et au supervisé pour réaliser la structure et le processus d'une supervision concrète et spécifique.

Les Fonctions de la supervision

La supervision exerce des fonctions diverses ; dans le cadre de la formation professionnelle; dans l'(ré)accréditation par une association professionnelle; au sein des organisations; dans le contexte de la formation continue en ressources humaines; et aussi à l'initiative d'un professionnel lui-même. Comme un espace réflexif - sous toutes ses formes et ses modalités - elle se concentre sur des professions de l'accompagnement professionnel, de l'aide et du soutien social, des soins et de la santé, de l'éducation et de l'enseignement, des ressources humaines, ainsi que sur des cadres gestionnaires dans ces domaines. Son objectif est de renforcer leur fonctionnement dans leurs situations professionnelles. Cela est obtenu par sa contribution systématique à l'amélioration de leurs compétences professionnelles, des conditions et du climat de travail, de l'organisation des tâches à accomplir. Tout cela mène finalement à l'amélioration des services mis en œuvre pour les gens et de l'humanisation de la société.

⁴² Voir aussi Du Ranquet (1973, 1976a, 1985). Elle a appris la supervision au Canada. Pour le concept de la supervision elle a représenté en France après son retour, voir Guéenne 2013, p. 136-139.

⁴³ Cf.: www.analysesdespratiques.com/analyse-de-pratiques-service-urgence

L'Approche méthodologique de la supervision

Par conséquent de son développement et de son usage dans des professions différentes et partiellement séparées, la supervision reste caractérisée par des approches méthodologiques pluralistes. En particulier dans le secteur de la psychothérapie on trouve outre la perspective psycho-analytique ou psychodynamique, la supervision sous la perspective de la Gestalt (Ginger 2007 ; Blanquet 2009), de la psychothérapie intégrative (Fourcade 2007), de systémique (Lebbe-Berrier 2007), de centrée sur la personne (Kilborn 2005), de centrée sur les solutions (Soubeyrand 2004) et aussi des thérapies comportementales et cognitives (Cottraux 2004).

De nos jours on peut identifier dans le développement de la théorie de la supervision et dans des formations de superviseur, une recherche de plus en plus de points de référence communs aux différentes orientations méthodologiques et théoriques. Dans cette perspective dans le secteur du service social on a proposé un cadre de supervision et méthodologique (Bernard et al. 2012, chapitre 5). Aussi une attention croissante des aspects didactiques de la supervision peut être observée (par ex. Gilliéron 2007). Le développement en direction de l'existence d'une théorie propre à la supervision est confirmé par une recherche bibliographique empirique (Le Dain 2006).

Types de supervision

La supervision peut être différenciée en différents types. En usage cette différenciation semble souhaitable dans le contexte d'une professionnalisation plus poussée, une présentation claire dans les champs, et pour le bénéfice des clients de la supervision (des professionnelles et des institutions).

- La supervision pédagogique, aussi appelée « supervision de stage » (Lodewick & Piroton 2007, p. 6) est effectuée pour les étudiants-stagiaires dans le cadre de leurs cours de formation pratique. Elle contribue au processus de professionnalisation de l'étudiant(e).⁴⁴
- La supervision clinique, est considérée comme un moyen d'assurer la qualité du service et l'acculturation dans la profession concernée. Par exemple une institution de travail social offre cette supervision pendant la première année d'emploi du travailleur social. Elle focalise sur des questions de situations vécues avec les usagers.
- La supervision institutionnelle, questionne le fonctionnement concret du service avec les usagers et s'attache aux coopérations interprofessionnelles, sous la perspective de la politique institutionnelle souhaitée.
- La supervision professionnelle, est une offre d'éducation permanente aux professionnelles pour améliorer leurs compétences professionnelles et fonctionner dans leur profession ou fonction, ou pour le réenregistrement dans leur organisation professionnelle.
- La supervision à supervision est une supervision enseignante pour les apprentis superviseurs, parfois dits « supervision des superviseurs », mais aussi comme « hyper-supervision » (Chavel 2010). En fait c'est une « supervision sur supervision », telle que cela est exprimé en anglais « supervision on supervision » (cf. Van Kessel 2018).

Formes sous lesquelles la supervision peut être effectuée

La supervision peut être réalisée sous diverses formes :

- supervision individuelle : supervision avec un seul supervisé;
- supervision en groupe : supervision conduit avec un groupe des supervisées, aussi appelée « supervision collective » et « groupe de supervision »;
- supervision d'équipe : supervision avec un team.

o La Supervision d'équipe

L'intervention « supervision d'équipe » est une pratique qui est en expansion parce qu'elle se réalise généralement au sein des institutions : elle est une supervision en institution. La mise en place nécessite une analyse du contexte, une clarté des objectifs poursuivis, l'élaboration d'un cahier des charges, tout cela aboutit à une contractualisation.

⁴⁴ a. Hes-so 2010 ; Rolland 2007, p. 20.

b. Mais aussi ce terme est souvent dans l'usage pour indiquer la supervision des enseignantes débutantes. Par ex. Brunelle et al. 1991; Acheson & Gall 1993; Boutet & Rousseau 2002.

Les objectifs ultimes sont l'amélioration des prestations offertes du service rendu par l'équipe. Pour accomplir cela les séances de supervision d'équipe contribuent activement à l'organisation des diverses tâches à accomplir et à la mise en cohérence des actions pour rendre les services, à l'accroissement des compétences professionnelles, de la qualité des relations, des conditions de travail et de l'ambiance qui y règne. Une orientation « solutions » permet de générer de nouvelles options individuelles, collectives et institutionnelles au service de la qualité des services rendus et des relations collégiales existantes.

○ *Supervision d'équipe et régulation d'équipe : la différence*

Outre le terme « supervision d'équipe », le terme « régulation d'équipe » il y a en usage. Les deux sont réservés à un travail centré sur le fonctionnement d'équipe, le fonctionnement de leurs membres dans le service rendu et dans la coopération de l'équipe, et l'organisation d'équipe. Mais il peut être différencié : la première intervention focalise principalement sur des actions professionnelles et les compétences nécessaires, la dernière souvent exclusivement sur la dimension groupale et institutionnelle.⁴⁵

Distinction avec l'analyse des pratiques

La supervision se distingue de « l'analyse des pratiques » qui se centre principalement sur l'accompagnement et l'usager. Elle est à assimiler avec des conseils pratiques. Et bien que la «supervision» puisse être considérée comme une sorte d'analyse de pratique, elle doit être séparée de celle-ci. (Le Dain 2006, p. 15). En une analyse de pratique professionnelle les groupes sont restreint 10 à 12 participants qui peuvent être d'identité professionnelle commune ou pluridisciplinaire, d'appartenance à une même institution ou à des institutions différentes. Ce sont des groupes fermés, la régularité dans la continuité de présence étant fondamentale pour un travail d'analyse et d'élaboration.

Distinction avec le coaching

Des membres de « L'Association Française de Psychanalyse et de Psychothérapie Analytique (AFSPY) » offrent non seulement de la supervision sur la base de sa propre tradition, les référentiels de la psychanalyse et l'analyse institutionnelle, mais aussi le coaching, que cette association définit comme: «un accompagnement professionnel assuré par un intervenant spécialisé extérieur à l'entreprise du demandeur. Il se situe à l'intersection du développement personnel, des relations interpersonnelles et de la stratégie du management. Cet accompagnement est généralement souhaité dans des circonstances problématiques qui sont vues comme conflictuelles ou à des moments d'évolution de la situation professionnelle : passage promotionnel, changement de responsabilité. Le coach travaille à intervalles réguliers avec son client sur la pratique professionnelle de ce dernier et à son bénéfice. Un coaching se réalise habituellement à raison de une ou deux séances par mois pendant quelques mois. Les référentiels de ces intervenants en coaching sont la psychanalyse, la psychosociologie et les outils du management.»⁴⁶

Supervision pour des coachs

À son tour la supervision aussi a trouvé son entrée dans le domaine du coaching. En 2002, la Société Française de Coaching a organisé une conférence sur la supervision.⁴⁷ Également il y a des superviseurs qui délèvent des supervisions aux coachs de différentes origines. « Pour le coach, la supervision est une nécessité absolue » affirme Michel Moral⁴⁸, un représentant de secteur de coaching (Voir aussi Lamy et Moral 2014).

Importantes publications récentes sur supervision

Comme des publications récentes importantes sur supervision peuvent être mentionnées : Lebbe-Berrier 2007 ; Rouzel 2007, 2015 ; Fablet et al. 2012. Cette dernière anthologie a été publiée en tant que 12ème publication d'un projet (pour le travail social et l'enseignement) qui a été lancé en 1993 en collaboration avec Claudine Blanchard-Laville de l'Université Paris X. Nanterre.⁴⁹

⁴⁵ Voir Grimaud 2009 pour évolution de la supervision d'équipe depuis la loi 2002. Elle affirme : « Je ne pense pas souhaitable qu'une supervision se commue en analyse institutionnelle » (p. 143).

⁴⁶ www.psychanalyse.asso.fr/psychanalyse-psychotherapie-entretien-d-orientation-supervision-et-coaching.html

⁴⁷ www.sfcoach.org ; Société Française de Coaching: Conférence sur la supervision du 26 mars 2002.

⁴⁸ www.michel-moral.com/Supervision_des_coachs-francais

⁴⁹ Voir analysedepratiques.free.fr/

4. Formation des superviseurs de nos jours

Quelques exemples de la formation du superviseur aujourd'hui

Au cours de ce développement les initiatives des offres de formations a augmenté.

L'ampleur des programmes est très différente. Ceci est en partie lié à la valeur attribuée à l'éducation et à l'expérience antérieure disponible pour les participants. Mais aussi avec une vision de ce que l'on doit apprendre pour pouvoir fonctionner en tant que superviseur. Par conséquent, il y a des cours de longue durée et à plus petite échelle. Quelques exemples des types de formation qui sont offertes en 2018 :

• Formations approfondies

- ✓ Depuis 2000 l'institut l'ETSUP (l'École Supérieure de Travail Social) à Paris offre en collaboration avec l'Université de Paris-ouest (Nanterre la Défense) une formation en « Superviseur-Analyséur de pratiques » pour se former comme « intervenant social », appellation actuel de ce groupe professionnel.
Cette formation contient 400 heures en 18 mois et mène au master I, ou après une continuation à master II.⁵⁰
- ✓ Bien que elle se concentré moins spécifique sur la supervision et plus sur l'analyse de pratiques au sens large, on peut mentionner aussi la formation de niveau bac+5 « Analyse de la Pratique et Régulation institutionnelle » (DUAPR) offert par « l'Institut psychologie formation continue » de l'Université Lumière Lyon-2. Cette formation au diplôme d'université s'adresse à des professionnels (psychologues, formateurs, sociologues...) qui interviennent déjà en groupe d'analyse de la pratique. « Il vise à ouvrir la réflexion sur les implications de la pratique d'analyse de la pratique (individuelles, groupales, institutionnelles), à soutenir la constitution d'un cadre interne pour les participants, et à élaborer la position particulière de l'écoute d'un groupe, dans le contexte des institutions et de leurs mutations actuelles. »⁵¹

• Formations à plus petite échelle

- ✓ L'Institut du développement de la supervision (IDSUP) offre en 2019 un cours comportant 128 heures en 13 jours pour des coachs certifiés ou des membres d'autres organisations professionnelles qui ont une expérience de pratique d'accompagnement autonome de 1000 heures.⁵²
- ✓ Dans une autre formation de 90 heures sur 15 semaines ils sont des psychologues, des psychiatres, des médecins généralistes ou autres spécialistes, et des professionnels des champs sanitaires et socio-éducatifs qui par la peuvent devenir des superviseurs d'équipe.⁵³
- ✓ Un troisième cours offre une formation par laquelle les coachs peuvent devenir superviseurs de coachs en 6 réunions de deux journées chacune dispensées sur 6 mois, c'est-à-dire 84 heures au total.⁵⁴
- ✓ En outre, il est proposé une liste de formations courtes pour des intervenants en analyse des pratiques professionnelles sur le Portail de l'Analyse des pratiques.⁵⁵

Publications sur la formation

Sur la formation des superviseurs, il y a les publications de Rubbers & Sichem (2007) et de Coudert & Rouyer (2012). Ces derniers s'appuient sur l'expérience de la formation spécifique de l'ETSUP. Leur ouvrage s'adresse aux professionnels, formateurs et étudiants soucieux de comprendre les mécanismes en jeu dans la formation et la mise en œuvre de la supervision et l'analyse des pratiques en travail social.

⁵⁰ <http://www.etsup.com/Superviseur-Analyséur-de-pratiques>

⁵¹ <https://psycho.univ-lyon2.fr/diplome-universitaire-analyse-de-la-pratique-et-regulation-institutionnelle-duapr--608241.kjsp>

⁵² <https://idsup.fr/formation-superviseurs/index.html>

⁵³ <http://ifar-formations.org/dispositifs-de-formation/formation-de-superviseur-dequipe/>

⁵⁴ <http://www.michel-moral.com/Formation-francais>

⁵⁵ www.analysedespratiques.com/formations-formateur-analyse-des-pratiques-supervision-gap-gease/

5. Les associations de superviseurs

Depuis l'année 1999 en France les superviseurs s'organisent en plusieurs réseaux et formes d'organisation différentes.

En 2013 ce développement résultait de la fondation de la « Fédération des Superviseurs Professionnels ».

Les textes ci-dessous fournissent une brève description des quatre réseaux de superviseurs qui existent aujourd'hui (situation 2018).

▪ **ASCTS**

(Association nationale pour le développement de la Supervision et de la Consultation en Travail Social).

Création : 1999.

Adresse : <https://ascts.jimdo.com/>

Membres

Les membres sont des travailleurs sociaux diplômés d'état et des éducateurs du travail social de la France et de la Belgique (Wallonie), qui tous ont participé à une formation avancée en supervision et ou à la consultation. En outre, un bon nombre d'entre eux ont une formation complémentaire en méthodologies de travail social (c'est-à-dire : travail social de groupe TSG, intervention sociale d'intérêt collectif ISIC, ou intervention sociale d'aide à la personne ISAP), et ou une formation universitaire. Certains sont aussi cadres, encadrants techniques, formateurs en travail social.

L'organisation utilise un 'Référentiel de compétences des superviseurs' (ASCTS 2009).

Objectif de l'association

Diffusion et promotion des connaissances et des techniques de la supervision et de la consultation dans le domaine du travail social.

Orientation conceptuelle

La supervision est appelée « supervision professionnelle », quel est considérée comme une pratique pédagogique efficace qui peut se faire soit en petits groupes, soit individuellement, soit dans le cadre d'une éducation, soit au sein de l'organisation. Distinguaient de cela, la consultation est définie comme « une aide ponctuelle à la résolution de problèmes ».

La supervision a une longue histoire qui remonte à Mary Richmond (1922) aux États-Unis. Il a été introduit en France au début des années cinquante du siècle dernier et a depuis été pratiqué.

La réflexion sur sa propre pratique est soulignée, par ex. par Donald Schön (1983).

Formation des membres à superviseur

Pour l'admission à la formation à « superviseur professionnel », le candidat doit être qualifié de travailleur social de niveau II et pouvoir démontrer la participation à supervision.

La formation contient 500 heures et elle comprend des enseignements et l'analyse régulière de sa propre expérience de superviseur professionnel. Après une partie commune, les participants peuvent se spécialiser soit au supervision individuelle, au supervision du groupe, soit à la supervision de collectifs.

Journées d'étude

Jusqu'à 2010 l'association a organisé régulièrement les journées d'études.

Recherche scientifique

La supervision et quatre autres formats sont comparés (Le Dain 2006). Les résultats de cette recherche se trouvaient à la discussion ont été discutés lors de leur réunion en 2006.

▪ **L'ASIE (ASSOCIATION DE SUPERVISEURS INDEPENDANTS EUROPEENS)**

Création et l'adresse

Pour soutenir des espaces de réflexion et d'élaboration pour les superviseurs, initié en 2005 comme une filière de « l'Institut Européen Psychanalyse et Travail Social PSYCHASOC », dirigée par Joseph Rouzel (directeur, psychanalyste et éducateur). Elle est également associée à « PSF L'association Psychanalyse Sans Frontière ».

Adresse : www.asies.org/ASIE

Membres

Des personnes (pédagogues, psychologues, psychanalystes, directeurs, gestionnaires, médecins) formées en tant que superviseur à cette association.

Orientation conceptuelle

Pour son développement conceptuel, cette association revient aux personnes psychanalytiques Freud, Balint, Bion, Anzieu, Lacan et aux activités ce qui s'est développé en France en tant que « clinique d'instance », qui peut être différencié en activités telles que : « supervision », « régulation d'équipe », « analyse institutionnelle » et « supervision individuelle ».

Formation des membres à superviseur

En 2005, cette association a commencé la formation des superviseurs. À partir de 2006 en collaboration avec l'IRTS de Montpellier.

Conférences

En 2009 'Les 1 ères Journées Européennes sur la Supervision' ont été organisées avec la participation de 200 personnes de la France et d'autres pays européens francophones. Les interventions des journées, réparties en 4 dossiers, sont disponibles sur le site de Psychasoc, en rubrique: "textes".

Publications

Rouzel, J. (dir.) (2010).

▪ Le Portail de l'Analyse des Pratiques et de la Supervision d'équipe

Création et adresse

Le Portail a été initié par Manuel AGUILA, ancien travailleur social, chef de service, directeur d'EMS, formateur et intervenant lui-même en Analyse des Pratiques. Le Portail est à la fois un réseau professionnel et un lieu de ressources pour ces derniers et pour leurs clients, les établissements sociaux, médicosociaux et sanitaires.

Le Portail est consultable à l'adresse : www.analysedespratiques.com

L'organisation

C'est un portail d'internet au service des établissements sociaux, médicosociaux et sanitaires ainsi que des (futur) professionnels de l'analyse des pratiques : psychologues, psychothérapeutes, coachs professionnels, professionnels d'expérience et formateurs, engagés dans l'accompagnement des équipes de ces secteurs ou encore de ceux de l'enseignement et de la formation. Ceci sous la forme de séances d'analyse de la pratique, de supervision, de régulation d'équipe ou encore d'animation de groupes de parole.

Les buts

- Offrir un espace d'information, de ressources, de réflexion, d'échange, et de rencontre autour de l'analyse de pratiques professionnelles comme de thèmes adjacents tels que la supervision ou la régulation.
- Mettre en relation des prestataires en analyse des pratiques et supervision avec les établissements et services en recherche d'intervenants principalement dans les secteurs sociaux, médicosociaux et sanitaires.

Inscrits

Les professionnels s'inscrivent et des désinscrivent librement sur le Portail et valident une « Charte déontologique » qu'il leur appartient de respecter. Le Portail défend la pluralité des approches et méthodologies. Dans ce contexte il accueille des professionnels privilégiant une seule approche et d'autres proposant un cadre multi référentiel.

Les services

Pour les intervenants

- Un annuaire leur permettant de se présenter et d'être contacté par les structures
- La possibilité de publier et/ou consulter des ressources (articles, bibliographie...)

Pour les établissements

- Trouver un intervenant sur leur secteur
- Être mis en relation avec un grand nombre d'intervenant en transmettant leur cahier des charges au Portail

Ressources & Bibliographie

De nombreux articles, un guide de mise en place de sessions d'analyse des pratiques ainsi qu'une bibliographie de plus de 60 pages fournissent un aperçu thématique et ordonné - par ordre alphabétique - des publications sous la forme de livres, d'articles et de rapports sur tous les aspects de la supervision et ses domaines d'application. Elle est disponible sur site web et peut aussi télécharger.

▪ LA FÉDÉRATION DES SUPERVISEURS PROFESSIONNELS (FSP)

Fondation et l'adresse

Fondé en 2013, comme une association fédératrice des superviseurs en France.

Adresse : www.professional-supervisors.org/

Les buts

- Promouvoir et défendre la qualité de métier de la supervision, quel et défini comme un prolongement naturel et essentiel de toute formation et de toute pratique, et comme le garant de la sécurité des clients et de la qualité des gestes professionnelles qui leur sont proposés, contribuant à la construction et à la croissance de l'identité professionnelle et au positionnement de tout professionnel impliqué dans l'accompagnement des personnes, des équipes et des organisations (coaches, consultants, psychologues, travailleurs médico-sociaux).
- Favoriser la professionnalisation de la supervision des accompagnants.
- Permettre les échanges entre les superviseurs des différentes formes d'accompagnement.

Les membres

Les conditions d'admission comme membre sont : adhésion au code de déontologie de PSF ; avoir 3 ans ou 500 heures de pratique d'accompagnement professionnel (sous forme de coaching, mentorat, analyse de pratique, et tout autre accompagnement professionnel des personnes, des équipes et des organisations), et être supervisé dans cela ; l'adhésion à une association professionnelle de l'accompagnement est recommandée.

Compétences

Il y a un référentiel de compétences spécifiques à l'activité du superviseur. Ce document est susceptible d'évoluer, comme évolue le métier lui-même. Il est utilisé pour évaluer les superviseurs désireux de passer l'accréditation PSF.

Code professionnel

L'organisation a un code de déontologie

Coopération internationale

Représentante officielle de l'ANSE (« Association of National Organizations for Supervision in Europe »).⁵⁶

6. EN CONCLUSION

En tant qu'auteur l'écriture de cet article fut comme un voyage de découverte, qui m'a fourni un aperçu du développement historique de la supervision en France, quels acteurs ont joué un rôle et quels points de vue ont été élaborés en cours de route. J'ai également maintenant une vue plus claire qu'avant sur la situation contemporaine.

J'espère que cette description offre aussi ces options au lecteur, qu'il soit superviseur, supervisé, professionnel ou dirigeant dans des services centrés sur les personnes, accompagnateur dans des dispositifs voisins, participants à une formation de superviseur, ou à des personnes qui sont intéressées par le champ de la supervision.

J'espère aussi que cette description contribuera à la connaissance du champ de la supervision en France pour l'étranger et aussi hors de la région francophone, et pourra contribuer aux études comparatives internationales sur la supervision.



L'Auteur | Drs. Louis van Kessel (andragologue) est superviseur / coach professionnel et un formateur en supervision, coaching, développement de groupe et organisationnel. Était (1981-2009) coordinateur du programme de troisième cycle supervision / coaching à l'université des sciences appliquées d'Arnhem-Nijmegen (HAN). Il a travaillé en tant que formateur pour la supervision et le coaching professionnel dans divers pays européens. A été président-fondateur de l'ANSE, Association des Organisations

Nationales de Supervision en Europe (1997-2003).

Publications (en 10 langues) sur la supervision, l'encadrement, l'intervision, l'éducation des adultes, le développement professionnel continue et le développement organisationnel.

⁵⁶ www.anse.eu

SOURCES UTILISÉES

- Acheson K. A. & Gall M. de (1993).** La supervision pédagogique : méthodes et secrets d'un superviseur clinicien (Techniques in the clinical supervision of teachers) (Trad. fr. J. Heynemand et D. Gagnon). *Recherche & formation*, 1996, 22, pp. 141-143.
- Albert V. (2007).** Vers une démarche d'intervention. In Lebbe Berrier, P. (dir.) (2007). *Supervisions écosystémiques en travail social. Un espace tiers nécessaire*. Ramonville Saint-Agne : Ed. Érès.
- Alexander L. B. (1972).** Social Work's Freudian Deluge: Myth or Reality? *Social Service Review*, 46 (1972) 4, pp. 517-538.
- Allione C. (2005).** *La part du rêve dans les institutions. Régulation, supervision, analyse des pratiques*. Paris : Encre Marine.
- ASCTS (2009).** *Référentiel de compétences des superviseurs*. Paris : Association nationale pour le développement de la supervision et de la consultation en travail social. (<https://ascts.jimdo.com/journ%C3%A9es-d-%C3%A9tudes/>)
- Austin L. N. et al. (1953).** *Techniques de supervision des étudiants et du personnel*. (Réimprimé du Travail Social/ Social Work). New York : Association des services familiaux d'Amérique. (Trad. de: Austin, L. N. et al. (1953). *Techniques of student and staff supervision*. (Reprinted from Social Casework). New York : Family service association of America).
- Balint M. (1957).** *The doctor, his patient and the illness*. London : Churchill Livingstone. (Trad. fr. : Balint, M. (1959). *Le médecin, son malade et la maladie*. Paris: PUF. (Payot 2003).
- Bernard A.-M., Demmou J., Gargan V. et al. (2012).** *La relation d'aide en service social*. Toulouse: Érès. Pratiques du champ social.
- Blanquet E. (2009).** Réflexions sur la pratique de la supervision en Gestalt-thérapie. *Gestalt* 35 (2009) 1, pp. 41-56.
- Bossuat G. (1986).** L'aide américaine à la France après la seconde guerre mondiale. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986 /9, pp. 17-36.
- Boudard F. (1999).** L'Association France-Atlantique. *Vie Sociale*, 1999/1, pp. 31-40.
- Boudot M. F. (1982).** La supervision. Une relation formative. *Revue Education Permanente*, 65 (1982) 3.
- Bouquet B. (1999a).** *Flash sur l'histoire de la supervision* (Encadré). *Vie Sociale*, 1999/1, p. 27.
- Bouquet B. (1999b).** Le case-work en France dit « aide psycho-sociale individualisée » : note de synthèse (1999). *Vie sociale*, 1999/1, pp. 23-28.
- Bouquet B. & Salomon G.-M. (1999) (Dir.).** Éléments pour une histoire du case-work en France (1945-1970). *Vie sociale*, 1999/1. (Numéro de la revue thématique).
- Boussion S. (2007).** *Les éducateurs spécialisés et leur association professionnelle L'ANEJI de 1947-1967. Naissance et construction d'une profession sociale*. Angers: Thèse de doctorat, Hires/Cerhio Upres EA 70.
- Boussion S. (2015).** Un voyage en travail social. Jean Ughetto, éducateur aux États-Unis (1950-1951). *Le Mouvement Social*, 2015/4 (n° 253), pp. 49-64. DOI 10.3917.
- Boutet M. & Rousseau N. (2002).** *Les Enjeux de la Supervision Pédagogique des Stages*. Québec: PUQ.
- Brackett J.R. (1903).** *Supervision and education in charity*. New York/Londen: MacMillan. <https://archive.org/stream/supervisioneduca00bracrich#page/198/mode/2up>.
- Brown de Colstoun M. M. (1976).** La formation de superviseur. *Service social*, 1976 , 4^o trimestre, n° 112, pp. 21-26.
- Brown De Colstoun M.M., Schwartz B., Honoré B., juge Ancelin (1969).** *La formation des travailleurs sociaux. Nouvelles perspectives pédagogiques. Colloque des écoles françaises de service social*. Versailles / Paris: le Centurion.
- Brunelle J., Coulibaly A., Brunelle J.-P., Martel D., Spallanzani C. (1991).** La supervision pédagogique. *Revue EPS*, n° 227 Janvier-Février (Éditions EPS), pp. 58-64.
- Cain J. (1975).** *Rapport de Thérapeutique. Communications sur le sujet du rapport. Les processus de changement dans les groupes de supervision de psychothérapie*. Paris: Masson.
- Cartier A. (2013).** *Pratique de supervision en travail social pratique voyageuse*. Paris: ASCTS. https://aifris.eu/03upload/uplolo/cv2277_1451.pdf
- Cassegrain D. (1999):** Le rôle de l'ANAS dans la diffusion du Case-Work. *Vie Sociale*, 1/1999, pp. 89-94.
- Cassirer M.-R. & David M. (1964).** À propos de la formation des superviseurs en case-work. *Techniques sociales. Supplément des Informations Sociales*, juin, pp. 141-151.
- Charrier M.-F., Feller É. (dir.) (2006).** *L'action sociale à la SNCF 1945-1985*. Paris: Éditions Érès.
- Chatelard S. (2000).** La supervision et la consultation. *La Revue française de service social*, n° 198, septembre, pp. 39-41.

- Chavel Th. (2010).** Hypervision. Qui supervise les superviseurs? In Devienne, E. (dir.) (2010). *Le grand livre de la supervision*. Paris : Groupe Eyrolles, pp. 265-280.
- Cheminée L. (1999).** Historique de l'évolution du Case-Work en France. *Vie Sociale*, 35 (1999) 1 (Éléments pour une histoire du Case-Work en France 1945-1970), pp. 7-18. (Article extrait des *Feuillets de l'Association nationale des assistants sociaux* (ANAS), juillet 1957, pp. 6-9).
- CNAF (1972).** *La fonction de superviseur dans les services sociaux*. Paris : CNAF (Caisse nationale des allocations familiales).
- CNAF (1973).** *La formation de superviseur de service social. Relation d'une expérience*. Paris: CNAF (Caisse nationale des allocations familiales).
- Collantier F. (1999).** L'UCSS et le Case-Work : une méthode et une doctrine tant de service social que de convention chrétienne. *Vie Sociale*, no 1/ 1999, pp. 75-86.
- Comité de liaison (1985).** La supervision (1985). *Forum*, n° 132, avril. (Numéro consacré à la supervision). (Comité de liaison des centres de formation permanente et supérieur en travail social).
- Corgiat L. (1954).** The influence of casework on the schools of social work programmes. In: M. Hess e.a. (Eds.) (1954). *New trends in European social work. The impact of casework*. (To Marguerite V. Pohek, New York, Dedicated by European Social Workers). Wien: Astoria-Druck, pp. 71-78.
- Costoulas G. (1984).** Que se passe-t-il dans la supervision en psychanalyse? *Psychothérapies*, IV / 4, pp. 223-228.
- Cottraux J. (2004).** Formation et supervision dans les thérapies comportementales et cognitives (tcc) *Médecine & Hygiène* (« Psychothérapies »), 2004/3 Vol. 24, pp. 151-159.
- Coudert F. & Rouyer C. (Coord.) (2012).** Former à la supervision et l'analyse des pratiques des professionnels de l'intervention sociale à l'ETSUP. Paris: l'Harmattan.
- Dany, H. (2000).** Supervision: guidance des pratiques sociales. *La Revue française de service social*, n° 198, septembre, pp. 42-48.
- Darmouni D. & Hadjadj R.-D. (2010).** *La Supervision des coaches*. Paris: Eyrolles.
- David M. (1957).** Perfectionnement en psychologie des assistantes sociales en cours d'emploi à la SNCF. Annexe à Actualités sociales, n° 10. *Actualités Sociales*, n° 10, octobre 1957.
- David M. (1959).** L'aide psycho- sociale, contribution de l'assistante sociale à l'amélioration de la santé mentale. Paris: Presses universitaires de France, 1963, *Psychiatrie de l'enfant* vol II.
- De Backer B. (2002).** *Etude exploratoire sur la problématique de la supervision*. Bruxelles: AFOSOC asbl.
- De Beukelaar V. (1961).** *The development of training in the casework method for social workers in two European countries, France and Belgium, during the period 1950-1960*. Boston: Boston University, thesis (<https://hdl.handle.net/2144/26770>).
- De Bray L. (1956).** *Conceptions actuelles du service social. Travail social. Principes - Enseignement - Supervision*. Bruxelles: Ed. Comètes.
- De Bray L. & Tuerlinckx J. (1953).** *Travail social. Conceptions actuelles du service social. Principes, enseignement, supervision*. Bruxelles: Comètes.
- De Mijolla A. (1989).** Quelques figures de la situation de « supervision en psychanalyse. *Études Freudiennes*, n° 31, 1993, pp. 117-130.
- Delourme A., Marc E. et al. (2011²).** *La supervision en psychanalyse et en psychothérapie*. Paris: Dunod, Psychothérapies. (Première apparition 2007).
- Devienne É. (dir.) (2010).** *Le grand livre de la supervision*. Paris: Eyrolles.
- Du Ranquet M. (1973).** *La supervision dans le travail social*. Paris: Ed. Le Centurion.
- Du Ranquet M. (dir.) (1976a).** *La supervision en travail social. Pierre d'angle ou pierre d'achoppement*. Toulouse: Éditions Privat.
- Du Ranquet M. (1976b).** Naissance et développement de la supervision aux Etats-Unis. *Service social dans le monde* (Bruxelles), 1976 / mars.
- Du Ranquet M. (1985).** Tendances actuelles en supervision. *Forum*, n° 32, Avril 1985, pp. 54-63.
- Ekstein R. & R. Wallerstein (1958).** *The teaching and learning of psychotherapy*. London: Imago publishing company.
- Fablet D. (dir.) (2008).** *Intervenants sociaux et analyse des pratiques*. Paris: l'Harmattan.
- Fablet D. et Collectif (2012).** *Supervision et analyse des pratiques professionnelles dans le domaine des institutions sociales et éducatives*. Paris: l'Harmattan.
- Fedida P. (1983).** La supervision de cures psychothérapeutiques et la question du tiers. *Psychothérapies*, III / 1, pp. 19-26.
- Feller L. (1973).** *Réflexions sur la supervision psychiatrique d'équipes d'éducateurs*. (Thèse de doctorat en médecine). Paris, Copédith.

- Fourcade J-M. (2007).** L'approche intégrative de la supervision. In: Delourme A. & Marc E., et al. (2007). *La supervision en psychanalyse et en psychothérapie*. Paris, Editions Dunod.
- Friedrich Ebert Foundation (1978).** *Manuel sur la supervision en travail social*. Bonn: Friedrich Ebert Foundation.
- Gabel M. (2006).** Myriam David et l'aide psychosociale individualisée. *Devenir*, 2006/2 (Vol. 18), pp. 161-167. DOI 10.3917/dev.062.0161
- Garrett A. (1954).** *Apprendre par la supervision*. Smith College of Social Work, XXIV / 2, Northampton (Massachusetts), Smith College School of Social Work. (Trad. de: Garrett, A. (1954). Learning through supervision. *Smith college studies in social work*, XXIV /2, Northampton (Mass.): Smith College School for Social Work.)
- Gilliéron E. (2007).** Aspects didactiques. In: Delourme, A. & E. Marc et al. (2007). *La supervision en psychanalyse et en psychothérapie*. Paris: Editions Dunod.
- Ginger S. (2007).** Un regard gestaltiste sur la supervision. In: Delourme, A. & E. Marc et al. (2007). *La supervision en psychanalyse et en psychothérapie*. Paris: Editions Dunod.
- Ginger A. & Ginger S. (2012).** *A Practical Guide for the Humanistic Psychotherapist*. London: Karnac Books. (Trad. de: Ginger A. & Ginger S. (2008). *Guide pratique du psychothérapeute humaniste*. Paris, Dunod).
- Gloyné, E.R. (1954).** A report on the United Nations' seminar for the advanced study of social casework. *Social Work*, 11 (1954) 4, pp. 1008-1014.
- Golse B. (2005).** Hommage à Myriam David. Une biographie qui dit presque tout. *Enfances & Psy* 2005/2 (n°27), pp. 127-128. DOI 10.3917/ep.027.0127
- Grimaud, L. (2009).** Pourquoi formaliser en travail social ? Évolution de la supervision d'équipe depuis la loi 2002. *Empan*, 2009/3 (n° 75), pp. 134-145.
- Guérenne F. (2013).** Mathilde du Ranquet : une aventurière du quotidien. *Vie sociale* 2013/4 (n° 4), pp. 127-141. DOI 10.3917/vsoc.134.0127
- Guessard M. et Mme Dulau (1999).** Le Case-Work à la SNCF de 1950 à 1970. *Vie Sociale*, no 1/ 1999, pp. 63-74.
- Halbout R-M (2010).** La supervision, une pratique contemporaine et du toujours. In Devienne, E. (dir.) (2010). *Le grand livre de la supervision*. Paris: Groupe Eyrolles, pp. 12-26.
- Hamilton G. (1953).** Casework Movement in Europe. *Education for Social Work. Proceedings of First Annual Program Meeting* (Social work education in the international field), N.Y.: Council on Social Work Education, 1953.
- Hes-so (2010).** *Supervision pédagogique bachelor travail social Hes-so*. (Texte adopté par le Conseil de domaine Travail social et mis en vigueur le 09.11.2010). Genève, Haute école spécialisée de Suisse occidentale. www.hevs.ch/media/document/0/supervision-pedagogique_consignes-ba-en-ts_09-11-10.epjco.pdf
- Hess M. et al. (ed.)(1954).** *New trends in European social work. The impact of casework*. To Marguerite V. Pohek, New York, Dedicated by European Social Workers. Wien: Astoria-Druck, 1954.
- Hobson Faure L. (2012) :** Le travail social dans les organisations juives françaises après la Shoah : création made in France ou importation américaine ? *Archives Juives*, 2012/1 (Vol. 45), pp. 43-60.
- Hobson Faure L. (2013).** *Un « plan Marshall juif ». La présence juive américaine en France après la Shoah 1944-1954*. Paris: Armand Colin, 2013.
- Hofer A. (1954).** Dear Miss Pohek. In: M. Hess e.a. (Eds.) (1954). *New trends in European social work. The impact of casework*. (To Marguerite V. Pohek, New York, Dedicated by European Social Workers). Wien: Astoria-Druck, pp. 5-6.
- Hoffner-Lesure A. & Delaunay D. (2011).** *Le co-développement professionnel et managérial*. Paris: EMS.
- Hollis F. (1952).** The Relationship of Classroom Teaching to Field Placement: From the Standpoint of the Teacher. *Social Casework*, 33 (1952) 3, pp. 91-98. (Idem: *Techniques of student and staff supervision. Reprinted from Social Casework, 1950-1953*. New York: Family Service Association of America, 1954, pp. 46-53).
- Kadushin A. & Harkness D. (2014⁵).** *Supervision in Social Work*. N.Y: Columbia University Press.
- Kasius C. (1951).** Casework Developments in Europe. *Social Casework*, 32 (1951) 7, pp. 281-288.
- Kendall K.A. (1953).** Social work education: A responsibility of the total profession. *Social Casework*, 34 (1953) 1, pp. 17-23.
- Kilborn M. (2005).** Le cadre théorique de ma pratique de supervision en counseling. *Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche*, 2 (2005) 2, pp. 51-56.
- Lamy F. & Moral M. (2014).** *Les outils de la supervision. Des métiers de l'accompagnement, de l'aide et des ressources humaines*. Paris: InterÉditions.

- Le Dain M. R. (2006).** *La singularité de la supervision. Un dispositif spécifique du développement professionnel des travailleurs sociaux. Etude comparative de 5 dispositifs: supervision, consultation, analyse des pratiques professionnelles, groupe Balint et coaching.* Journée d'études du 17 mars 2006. L'Association Nationale pour le Développement de la Supervision et de la Consultation en Travail Social.
- Lebbe-Berrier P. (dir.) (2007).** *Supervisions éco-systémiques en travail social. Un espace tiers nécessaire.* Ramonville Saint-Agne: Éditions Érès.
- Leplay É. (2017).** La création du dSTS le 14 novembre 1978 : pourquoi et comment ? *Forum*, 2017/3 (n° 152), pp. 16-23.
- Lévy D. (2009).** Le contrôle s'impose. Rédaction d'un exposé fait lors de la journée de l'AIHP (Association internationale d'histoire de la psychanalyse) le 26 septembre 2009 pour thème : *La passion de transfert dans la supervision à partir du livre d'Elisabeth Geblesco « Un amour de transfert »* Éd. EPEL, 2008.
- Lodewick P. & Pirotton G. (2007).** La supervision : espace de réflexivité et d'enjeux. *Les politiques sociales*, 2007, 1 & 2, pp. 4-14.
- Loubat J.-R. (2000).** Quand la supervision prend sens. *Lien social*, n°556 décembre, pp. 4-9.
- Mallet L. (1978).** Réflexion d'un superviseur. *La Revue Française de Service social*, n° 120 4ème trimestre.
- Mentonnex A. (1972).** La service et la consultation en service social. *Travail social*, Separatum du n° 4. (Berne, Association suisse des assistants sociaux).
- Milhaud M. (1954).** L'action menée par Miss Pohek dans la Division social de l'Office européen des Nations Unies en faveur du Social Casework. In M. Hess e.a. (Eds.) (1954). *New trends in European social work. The impact of casework.* (To Marguerite V. Pohek, New York, Dedicated by European Social Workers). Wien: Astoria-Druck, pp. 7-9.
- Montgrain N., Bernatchez J.P., Painchaud G., Sirois F. (1983).** La danse des tiers. Essai sur le processus de supervision. *Psychothérapies*, III / 1, pp. 3-9.
- Mucchielli R. (1969, 1979).** *La méthode des cas. Connaissance du problème, applications pratiques.* Paris : Éditions sociales françaises.
- Nimier J. (2008).** Une histoire des origines des groupes d'analyse des pratiques (1922-1995). In: Nadot, S. & F. Duquesne-Belfais (dir.) (2008). Comment faire? Le défi de l'analyse de pratiques. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°41 (Avril 2008) (numéro spéciale sur les GAPP).
- Payette A. & Champagne C. (2005).** *Le groupe de codéveloppement professionnel.* Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Perles J. (1976).** Panorama historique des formations post-diplôme d'état. *Service social*, 1976 , 4° trimestre, n° 112, pp. 1-8.
- Pigors P. & Pigors F. (1961).** *Case Method in Human Relations: The Incident Process.* New York: McGraw-Hill Book Company, Inc.
- Pohék, M. (Ed.) (1970).** *Teaching and Learning in Social Work Education.* New York: Council on Social Work Education.
- Oualid F. (2007).** La supervision de coaches. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2007/1 (n° 3), pp. 167-180.
- Quinodoz J. M. (1983).** La supervision de psychothérapies par un psychanalyste, présence de la psychanalyse au cours de la formation du futur médecin psychiatre. *Psychothérapies*, III / 1, 55-59.
- Revue (1981).** La service et la consultation en service social. *Revue de service social de l'Université de Laval*, vol. 30, juillet-décembre.
- Reynolds, R. (1952).** The Relationship of Field Placement to Classroom Teaching: From the Standpoint of the Supervisor. *Social Casework*, 33 (1952) 3, pp. 99-105. (Idem: Techniques of student and staff supervision. Reprinted from *Social Casework*, 1950-1953. New York: Family Service Association of America, 1954, pp. 54-60).
- Richmond M. E. (1922).** *What is social casework? An introductory description.* New York: Russell Sage Foundation.
- Richmond M. E. (1926).** *Les méthodes nouvelles d'assistance. Le Service social des cas individuels.* Paris: F. Alcan. Traduit de l'américain. (Réédition: Richmond, M. (2002). *Les méthodes nouvelles d'assistance. Le service social des cas individuels.* Rennes: Éditions ENSP. Préface de Brigitte Bouquet).
- Robinson V. P. (1936).** *Supervision in Social Casework. A Problem in Professional Education.* Chapel Hill: University of North Carolina Press, pp. 1-50.
- Robinson V.P. (1949).** *The dynamics of supervision under functional controls. A professional process in social casework.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

- Rolland C. (2007a).** Définitions et déclinaisons de la supervision en travail social. In: Lebbe-Berrier, P. (dir.) (2007). *Supervisions éco-systémiques en travail social. Un espace tiers nécessaire*. Ramonville Saint-Agne: Editions Érès.
- Rolland C. (2007b).** L'écrit en supervision : un espace tiers médiateur. In Lebbe-Berrier P. (dir.), (2007). *Supervisions éco-systémiques en travail social. Un espace tiers nécessaire*. Ramonville Saint-Agne: Editions Érès, pp. 107-125.
- Rouzel J. (2007/ 2015²).** *La supervision d'équipes en travail social*. Paris: Dunod, Action Sociale.
- Rouzel J. (dir.) (2010).** *La supervision d'équipes en question*. Éditions Psychasoc. (Nîmes, Digital Editions du Champ Social)
- Rouzel J. (2015).** Les groupes Balint. In Rouzel J. (2015²): *La supervision d'équipes en travail social*. Paris, Édition Dunod, p. 9-22.
- Rubbers B. & V. Sichem (2007).** Se former à la supervision. In Delourme, A. & E. Marc et al. (2007). *La supervision en psychanalyse et en psychothérapie*. Paris: Editions Dunod.
- Salomé J. (1972).** *Supervision et formation de l'éducateur spécialisé*. Toulouse: Privat.
- Salomon G.-M. (1999a).** L'École Paul Baerwald (1949-1953). *Vie Sociale*, 1999 / n° 1, pp. 41-46.
- Salomon G.-M. (1999b).** L'UNCAF et la diffusion du Case-Work. *Vie Sociale*, 1999 / n° 1, pp. 59-62.
- Schön D. (1994).** *Le praticien réflexif à la recherche du savoir caché dans l'agir communicationnel*. Québec, les éditions Logiques. Trad. de Schön, D.A. (1983). *The reflective practitioner. How professionals think in action*. London: Maurice Temple Smith).
- Slear G.S. (1954).** *Quelques aspects administratifs de la supervision*. New York, association américaine de travailleurs sociaux. (Trad. de: Slear, G. S. (1954). *Some administrative aspects of supervision*. New York: American association of social workers.)
- Smith M. J. & Younghusband E. (1953).** Exporting Casework to Europe. *Education for Social Work. Proceedings of First Annual Program Meeting* (Social work education in the international field), N.Y.: Council on Social Work Education.
- Soubeyrand P. (2004).** Le langage centré sur les solutions dans la supervision d'équipe. *Thérapie Familiale*, 2004/4 (Vol. 25), pp. 501-519.
- Techniques d'action sociale (tas) (1974).** Fiche officiel. Le superviseur de service social. *Lien Social*, n° 13, mars.
- Thomasset Y. (1978).** Technique Encadrement par la supervision du service. *La Revue Française de Service social*, n° 120, 4ème trimestre.
- Ughetto J. (1953).** En quête d'une méthode. *Liaisons*, n° 5, janvier 1953, p. 11
- Uleyn A. (1976).** La supervision collective. *Services sociaux dans le monde*, 35/4.
- Uleyn A. (1977).** La supervision collective. Les différents styles de supervision en groupe. *Connexions*, n° 21, pp. 115-134. (Trad. de: Uleyn A. (1975). Varianten van rolopvatting bij groepssupervisors. In Siegers, F.M.J., Haan P.M. & Knoers A.M.P. (red.) (1975). *Supervisie I. Theorie en begrippen*. Alphen a/d Rijn, Samsom, 232-245).
- Union Catholique Internationale (1962).** *La formation pratique et la supervision dans le service social. Travaux du Séminaire de l'Union Catholique Internationale de Service Social Gênes-Rapallo 13-22 septembre 1959*. Gênes, l'Union Catholique Internationale de Service Social, Scuola Residenziale Assistenti Sociali.
- Van Kessel L. (2017a).** Bibliography (1950-2017) - professional supervision and related methods in the francophone regions / Bibliographie (1950-2017) - supervision professionnelle et des méthodes voisines - dans les régions francophone La Supervision - le Coaching - l'Analyse des Pratiques - l'Accompagnement professionnel - Groupes Balint - le Co-développement professionnel - le Consulting - l'Intervision. www.researchgate.net/publication/32131562; www.analysedespratiques.com/bibliographie-supervision-analyse-des-pratiques/ DOI: 10.13140/RG.2.2.30459.21282
- Van Kessel L. (2017b).** Supervisie in Frankrijk - Een verkenning. *Tijdschrift voor begeleidingskunde*, (2017) 4, 58-61. www.researchgate.net/publication/321490507
- Van Kessel L. (2018).** *Supervision on supervision - an international bibliography (I. Anglo-saxon; II. Dutch; III. German)*. www.researchgate.net/publication/324454638
- Vivès J.-M. (2010).** L'analyse de contrôle : une façon de ne pas oublier. *L'Esprit du temps*, 2010/3 n° 112, pp. 27-36.
- Watkins C. E. Jr. (2013).** The beginnings of psychoanalytic supervision: the crucial role of Max Eitingon. *The American Journal of Psychoanalysis*, 73, pp. 254-270.